

## Formulaire de procuration

Veillez renvoyer le formulaire de procuration dûment rempli au **Siège social de la Société** (comme indiqué ci-dessus) ou au numéro de fax : + 352 2452 4434 avant minuit HEC le 10 février 2023.

## Nom du ou des actionnaires

(Voir notes 1, 2 et 3 au verso)

Le(s) soussigné(s),

dont l'adresse est le

titulaire(s) de

Actions de BlackRock Global Funds (SICAV) nomme(nt) par la présente, comme mandataire avec pouvoir de substitution :

## Nom du mandataire

(Voir notes 4 et 6 au verso)

M. / Mme / Mlle / Titre

Nom

Adresse

qui s'engage à voter lesdites Actions du ou des soussignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, qui se tiendra au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 17 février 2023, à 11h00 HEC, ou à toute date d'ajournement, afin d'examiner et de voter les questions suivantes :

## Assemblée générale annuelle

(Voir note 5 au verso)

Pour	Contre	Abstention	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. La réception des rapports des Administrateurs et des Commissaires aux comptes et l'approbation des états financiers de l'exercice clôturé le 31 août 2022.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2. L'approbation du paiement des dividendes pour l'exercice clôturé le 31 août 2022.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3. L'approbation du quitus au Conseil pour avoir rempli ses fonctions durant le dernier exercice comptable.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4. La réélection de Mme Denise Voss en tant qu'Administratrice jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5. La réélection de M. Paul Freeman en tant qu'Administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6. La réélection de M. Geoffrey Radcliffe en tant qu'Administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7. La réélection de M. Keith Saldanha en tant qu'Administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8. La réélection de Mme Davina Saint en tant qu'Administratrice jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9. L'élection de Mme Bettina Mazzocchi en tant qu'Administratrice jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10. L'élection de Mme Vasiliki Pachatouridi en tant qu'Administratrice avec effet à compter de la réception de l'approbation de la CSSF, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11. L'approbation de la rémunération des Administrateurs.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12. La réélection d'Ernst & Young S.A. en qualité de Commissaire jusqu'à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2024.

# BlackRock Global Funds (SICAV) (la « Société »)

## Signature(s) du ou des actionnaires

(Tous les co-titulaires doivent signer)

Date	

CE FORMULAIRE DE PROCURATION NE PEUT ÊTRE UTILISÉ COMME BULLETIN DE VOTE (« FORMULAIRE »)

### NOTES

1. Veuillez écrire votre(vos) nom(s) en lettres majuscules dans l'espace prévu à cet effet. Si une Action nominative est détenue conjointement, le droit de nommer un mandataire et de voter doit être exercé conjointement. Par conséquent, les noms de tous les co-titulaires doivent être écrits ici en lettres majuscules et ces derniers doivent signer au bas de ce formulaire de procuration dans l'espace prévu à cet effet. Une société peut signer ce formulaire de procuration par l'entremise d'un représentant dûment autorisé.
2. Veuillez écrire ci-dessus le nombre d'actions détenues dans la Société. Si le nombre d'actions n'est pas indiqué, cette procuration s'appliquera à toutes les actions détenues par le ou les actionnaires.
3. Lorsque des actions ont été rachetées entre la date de réception d'un formulaire de procuration et l'heure limite de réception des procurations, le nombre d'actions le moins élevé sera pris en considération pour les instructions du vote sur le formulaire de procuration.

Si des actions ont été rachetées entre la date de réception d'un formulaire de procuration indiquant des votes divisés (split votes) et l'heure limite de réception des procurations, la diminution des voix sera calculée proportionnellement aux actions

enregistrées à l'heure limite de réception des procurations, sauf si un vote modifié est reçu par formulaire de procuration avant minuit HEC, le 10 février 2023, ou un bulletin de vote avant minuit HEC, le 12 février 2023.

Si les actions détenues ont augmenté entre la date de réception d'un formulaire de procuration et l'heure limite de réception des procurations, le nombre de voix exprimées ne sera pas augmenté sans un formulaire de procuration additionnel ou de remplacement reçu avant minuit HEC, le 10 février 2023, ou un bulletin de vote reçu avant minuit HEC, le 12 février 2023.

4. Veuillez écrire le nom de votre mandataire au complet. Si aucun nom n'est indiqué, le président de l'assemblée sera votre mandataire.
5. Veuillez cocher, à l'aide d'un X, la case indiquant la façon dont votre mandataire doit voter. Si aucune case n'est cochée, votre mandataire votera ou s'abstiendra de voter en son âme et conscience.
6. Le mandataire n'est pas tenu d'être actionnaire de la Société. Tout actionnaire ayant rempli et renvoyé ce formulaire de procuration pourra, s'il en décide ainsi ultérieurement, assister personnellement à l'assemblée et voter.